

Avis public est donné aux membres du personnel ainsi qu'à la population qu'il y a annulation des séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif, à la suite de l'adoption du projet de loi 40.

Par conséquent, veuillez ne pas tenir compte de l'avis de séance pour la rencontre du 12 février 2020.

Fait à Trois-Rivières  
Le 10 février 2020

Élyse Giacomo  
Secrétaire générale